

HABILITATION ELECTRIQUE Opérations d'ordre électrique en Basse Tension

Formation initiale

B1 (v)-B2(v)-B2v essais – BR – BC – BE essais /mesure / vérification

<u>Durée</u>	3 journées – 21 heures
<u>Objectif général</u>	Réaliser en toute sécurité des opérations sur des équipements/installations électriques en Basse Tension
<u>Objectifs</u>	Réaliser en toute sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques en Basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510 Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité. Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et autres documents associés. Rendre compte de ses activités.
<u>Public</u>	Toute personne chargée : D'effectuer des interventions sur des ouvrages électriques (bâtiments, chantiers) De réaliser des interventions d'entretien, de dépannage, d'essais/mesure sur des installations BT.
<u>Pré-requis</u>	Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur des ouvrages/ installations électriques (différencier les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu). Etre en mesure de lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles
<u>Sanction</u> l'employeur.	Formulation d'un titre d'habilitation après évaluation et avis après formation adressés à

PROGRAMME

THEORIE

Connaissances générales

Les effets du courant sur le corps
Les zones d'environnement
Les symboles d'habilitation
La mise en sécurité d'un circuit
L'utilisation des matériels
Les équipements de protection
La conduite à tenir en cas d'accident

Travaux d'ordre électrique

L'identification des ouvrages BT
Les fonctions des matériels électriques BT
Les mesures de prévention

Les niveaux d'habilitation nécessaires

Travaux d'ordre électrique suite

Les différentes consignations (en une ou deux étapes)

L'analyse des risques

La préparation des travaux

Les opérations d'essai (zones d'environnement, risques spécifiques, préparation des essais...)

La consignation

Les travaux hors tension avec ou sans voisinage

Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité

La rédaction des documents.

PRATIQUE

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Méthodes & moyens pédagogiques

Animateur

expérimenté

Moyens pédagogiques

Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique) – Livret pédagogique

Support pédagogique

Editions EDISER ou Mémo format illustrés

Modalités d'évaluation des acquis

Contrôle connaissances :

Questionnaire d'environ 20 questions à choix multiple (QCM).

L'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses au minimum

Mise en situation réelle : évaluer les savoir-faire : soit sur site, soit à l'aide d'une malette pédagogique

Documents délivrés à l'employeur

Avis et titre pré-rédigé